



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2014

DELIBERATION N° 2014-09

ADHESION DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES DE LA REGION DE MORMANT AU SYAGE POUR LA COMPETENCE « MISE EN ŒUVRE DU SAGE DE L'YERRES »

Présents :

M. Daniel WAPPLER, Maire, Mme

René-Jean CULLIER de LABADIE, Mme Agnès EKWE, M Christian BRINDEAU, Adjoint, Mmes Christine MEIGNIEN, Anne-Marie MARTINS, Mrs Jean-Paul TEXIER, Guy BRUNET, Stéphane RABANY, Pierre LENTIER, Stéphane DEYSINE, Mmes Sonia JAIL, Valérie LANDAIS, Dominique DEBICKI, Mrs William ROSTENE, Pierre-Jean GRAVELLE, Mme Martine SJARDIN, M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSEYEU.

Absents représentés :

*Monsieur Bernard STEIN représenté par Monsieur Pierre LENTIER
Madame Sylvie ZANOUNE représentée par Monsieur Didier FABRE
Monsieur Didier GIARD représenté par Monsieur Jean-Paul TEXIER
Madame Marie-Suzanne CHARLOT représentée par Monsieur Daniel WAPPLER
Monsieur Jean-Claude MASSEY représenté par Monsieur Guy BRUNET
Madame Anne-Laure HIRON, représentée par Monsieur Christian FOSSEYEU.*

Monsieur Stéphane RABANY a été désigné pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-18 ;

Vu la délibération du Comité syndical du SIARV en date du 16 mars 2011 visant à l'extension des compétences du SIARV à la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres, à l'approbation des demandes d'adhésion à cette compétence des communes et groupements de communes situées sur le bassin versant de l'Yerres, à la transformation du SIARV en syndicat mixte et à la modification de ses statuts ;

Vu l'arrêté interpréfectoral 30 septembre 2011 prononçant la transformation du SIARV en syndicat mixte à la carte, le SyAGE ;

Vu la délibération du Comité syndical du SyAGE réuni le 8 janvier 2014, approuvant l'adhésion du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocations Multiples de la Région de Mormant et la modification des statuts du SyAGE (articles 2.1 et 6.3) ;

Sur proposition de Monsieur Guy BRUNET et après avoir délibéré ;

A l'unanimité

Article 1 : Approuve la demande d'adhésion du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocations Multiples de la Région de Mormant à la compétence mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » du SyAGE

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Monsieur le Président du SyAGE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

Daniel WAPPLER

